

Avis d'ouverture

CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL (Catégorie B) pour l'année 2012

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent :

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique territoriale **et**
 - **pour le concours externe sur titres avec épreuves (ouvert pour 30% au moins des postes à pourvoir)** : être titulaire d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans l'une des spécialités ouverte au concours.
 - **pour le concours interne sur épreuves (pour 50 % au plus des postes à pourvoir)** : être fonctionnaire ou agent public des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.
- Il est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au 2^{ème} alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.
- **pour le 3^{ème} concours sur épreuves (ouvert pour 20 % au plus des postes à pourvoir)** : pouvoir justifier, pendant une durée de **quatre ans** au moins au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice d'une ou de plusieurs activités professionnelles exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du premier grade du cadre d'emplois concerné, **ou** de l'accomplissement d'un ou de plusieurs mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, **ou** d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association (est considéré comme responsable d'une association).

Spécialités	CDG organisateur	Postes ouverts			Début des inscriptions	Date limite de retrait des dossiers par voie postale (cachet de la poste faisant foi)	Date limite de retrait sur place des dossiers ou des inscriptions en ligne	date limite de dépôt des dossiers (cachet de la poste faisant foi)
		Ext	Int	3° c				
Déplacements, transports	C.D.G de l'Aude Maison des communes 85 avenue Claude Bernard BP 9102 11022 CARCASSONNE Cedex www.cdg11.fr	7	7	1	03/11/2011	30/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Réseaux, voirie et infrastructures	C.D.G de la Haute Garonne 590 rue Buissonnière BP 37666 31676 LABEGE Cedex www.cdg31.fr	47	52	5	03/11/2011	23/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Aménagement urbain et développement durable	C.D.G de la Gironde Immeuble Émeraude 12 rue du Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX Cedex www.cdg33.fr	11	15	4	03/11/2011	23/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Bâtiment, génie civil	C.D.G de l'Hérault Parc d'activités d'Alco 254 rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER Cedex 4 www.cdg34.fr	41	50	10	03/11/2011	30/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Services et interventions techniques	C.D.G des Landes Maison des communes 175 place de la caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN Cedex www.cdg40.fr	13	12	0	03/11/2011	30/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Espaces verts et naturels	C.D.G des Pyrénées Orientales 6 rue de l'Ange BP 901 66901 PERPIGNAN Cedex www.cdg66.fr	21	33	13	03/11/2011	30/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Métiers du spectacle	C.D.G du Rhône 9 allée Alban Vistel 69110 SAINTE FOY-LES-LYON www.cdg69.fr	8	9	4	03/11/2011	30/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Prévention, gestion des risques, hygiène, restauration	C.D.G du Tarn Maison des communes 188 rue de Jarlard 81000 ALBI www.cdg81.fr	32	48	17	03/11/2011	23/11/2011	30/11/2011	08/12/2011
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	C.D.G du Tarn et Garonne 23 boulevard Vincent Aurioi 82000 MONTAUBAN www.cdg82.fr	30	32	2	03/11/2011	23/11/2011	30/11/2011	08/12/2011

Attention : la demande de dossier d'inscription doit s'effectuer auprès du C.D.G organisateur de la spécialité